

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

ONZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 10 décembre 1979)

EXPOSE NATIONAL  
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MARINES DU  
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE  
EXERCICE BUDGETAIRE 1978

1. Le développement des pêches s'est surtout effectué dans les zones récifo-lagunaires situées près des centres urbains. L'avènement récent de l'économie monétaire qui exige une production dépassant la satisfaction des besoins immédiats a provoqué une surexploitation locale. Les ressources des récifs et des lagons pourront peut-être continuer à nourrir une grande partie de la population locale mais ne survivront pas à une pêche commerciale intensive.

2. Les statistiques des prises des navires hauturiers japonais opérant dans la zone du Territoire sous tutelle donnent une idée de l'importance des ressources en thonidés que pourraient exploiter des pêcheries ayant leur base dans le Territoire. D'après les estimations du Gouvernement japonais, les prises annuelles moyennes réalisées dans la zone des 200 milles ont été de quelque 93.000 tonnes en 1973, 1974 et 1975, soit 23.000 tonnes (surtout des grands thons) pour les palangriers et 70.000 tonnes (surtout des bonites) pour les canneurs.

3. La "Micronesian Maritime Authority", créée par la loi 7-71 amendée, est responsable de la gestion de l'exploitation des ressources de la mer dans les zones de pêche du Territoire sous tutelle. Palau et les districts des Iles Marshall se sont prévalu de leur droit d'établir des directions des pêches autonomes qui remplissent des fonctions analogues en ce qui concerne la zone de pêche élargie de ces îles.

PRODUCTION

4. La production de la pêche de subsistance n'est pas enregistrée, les statistiques ne portant que sur les produits commercialisés par le réseau des coopératives de vente.

5. Les 1.000 tonnes de poissons et crustacés représentant la production déclarée de 1977-1978 de pêcheurs à temps partiel opérant sur le récif et dans le lagon pourraient fort bien ne représenter que moins de 25% des captures réelles dans ces zones; elles ont rapporté 800.000 dollars aux intéressés. La raréfaction des ressources dans les zones surexploitées et l'instabilité des marchés ont freiné l'accroissement de la production.

6. Les canneurs pêchant la bonite à Palau ont réalisé une de leurs meilleures campagnes en 1978. Les quantités débarquées par 15 bâtiments, aux équipages constitués en majorité de ressortissants étrangers, ont été de 8.302 tonnes pendant la saison 1977-1978. Ce chiffre se situe à 75% au-dessus de la moyenne composée des treize dernières années et vient au troisième rang des records atteints depuis le début de la pêche en 1964.

7. En dépit de la saturation des installations de stockage par les prises des pêcheurs locaux de Palau en juin, juillet et août, 3.151 tonnes de thonidés ont été transbordées des senneurs opérant dans la zone. Outre qu'elles assurent au district des recettes fiscales (taxes sur les achats de combustible et de ravitaillement), les activités de transbordement ont fourni du poisson à vendre sur le marché local, ainsi qu'une importante quantité de matière première pour la préparation de l'arabushi (thon séché) local. Grâce à l'augmentation des prises locales et aux opérations des senneurs, la production d'arabushi à Palau a doublé pour atteindre 66 tonnes en 1978.

#### DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE THONIERE

8. Si la vente de permis de pêche dans la zone élargie du Territoire sous tutelle peut être assez lucrative, le principal intérêt économique des ressources en thonidés du Territoire sous tutelle réside dans le fait qu'elles donneront à l'industrie locale la matière première nécessaire à son essor. Le succès d'une industrie de transformation dépend d'un approvisionnement régulier en matière première à des prix concurrentiels sur le marché mondial. L'absence de bons poissons appâts a limité le développement de la pêche des canneurs locaux pêchant à l'appât vivant, la technique la plus efficace pour la capture des thonidés de surface dans le Pacifique central.

9. Grâce aux entrepôts réfrigérés de Van Camp, Palau est actuellement le seul district à bénéficier du développement des opérations des senneurs étrangers. Un bâtiment a fourni du poisson régulièrement à la base de Palau, plusieurs autres en ont fourni sporadiquement. Le prix élevé du carburant n'incite pas les pêcheurs à venir plus fréquemment utiliser ces installations. Parce qu'elle exige un investissement important et une technologie sophistiquée, la pêche à la senne ne pourra être développée qu'avec une aide étrangère technique et financière considérable, mais elle créera des emplois pour un grand nombre de Micronésiens.

10. De 1975 à 1977, le centre japonais des ressources marines a prospecté les ressources en poissons appâts et en thons afin de déterminer dans quelle mesure les navires pêchant à partir de bases locales pouvaient compter sur un approvisionnement en appâts vivants. Le résultat de ce travail corrobore la conclusion générale selon laquelle les ressources en poissons appâts resteront un facteur limitatif du développement de la pêche à la canne dans le Territoire sous tutelle. Des travaux supplémentaires effectués à Palau ont montré qu'on peut habituer les anchois à la captivité en les conservant pendant une courte période de temps dans une cage flottante, selon le procédé adopté dans l'industrie japonaise du poisson appât. Les navires peuvent de la sorte augmenter leur rayon d'action et suivre les thonidés lorsque les stocks locaux s'épuisent

11. L'Agence japonaise de coopération internationale et le Gouvernement du Territoire sous tutelle exécutent en collaboration un projet de démonstration des meilleures méthodes d'exploitation des canneurs à Palau. L'un des sept bonitiers offerts dans le cadre de l'accord nippo-américain sur la réparation des dommages de guerre a été adapté et des techniciens japonais forment les pêcheurs locaux aux techniques d'exploitation et de gestion. Dans le cadre de ce même projet, on étudie l'intérêt, tant pour les pêcheurs que pour les populations locales, de conserver les appâts dans les cages flottantes pour augmenter leur résistance et pour approvisionner les pêcheurs en cas de besoins.

12. Les opérations du "Kacho" à Ponape ont montré qu'on avait besoin d'être mieux renseigné sur le potentiel en poissons appâts. La "Pacific Tuna Development Foundation" a accordé son concours à un programme de six mois qui commencera au début de l'année 1980. Il s'agira d'étudier les ressources en poissons d'appâts du lagon de Ponape et de mettre au point des techniques qui permettront aux habitants de participer plus directement au développement de la pêche thonière grâce à la création d'une pêcherie de poissons d'appâts.

13. La production de thon séché (arabushi) destiné au marché japonais constitue un excellent moyen de valoriser les prises locales. Cette transformation n'exige pas les grands investissements et la technologie élaborée des conserveries. A la fin des années 1930, la production d'arabushi constituait la principale industrie utilisant les ressources en thonidés du Territoire sous tutelle. Des fabriques d'arabushi existent à Truk, Palau et Ponape. Elles fonctionnent de façon sporadique en raison de l'insuffisance de la matière première. Avec le développement d'une flotille de pêche plus efficace à Palau et l'accroissement des flotilles de Ponape et de Truk, cette production figurera en meilleure place dans les recettes d'exportation et créera des emplois dans le Territoire sous tutelle.

## DEVELOPPEMENT DE LA PETITE PECHE

14. Afin d'approvisionner les marchés locaux et de susciter un intérêt à l'égard de la pêche commerciale, la plupart des districts ont accordé un rang de priorité élevé au développement de la petite pêche. L'objectif est d'exploiter les ressources océaniques grâce à un équipement et à des compétences qui soient économiquement justifiables. La nature de ce développement varie d'un district à l'autre en fonction de l'expérience déjà acquise dans ce domaine.

15. Les Chefs-lieux à Palau, Truk, Ponape et aux Iles Marshall disposent de centres d'aide à la petite pêche qui produisent 5 tonnes de glace par jour, ont une capacité de surgélation de 3 tonnes par jour et de 100 tonnes de stockage en chambre froide. Les travaux d'amélioration des centres de Palau et de Truk seront terminés en 1979. Yap et Ulithi, dans le district de Yap, ont des installations plus modestes.

16. Un agent de la Commission du Pacifique Sud spécialisé dans la pêche au demi-large a participé à la formation des pêcheurs de Yap et de Kosrae aux techniques d'exploitation des ressources situées à l'extérieur du récif. Ces pêcheurs utiliseront les petites embarcations de type "Alia" construites par la direction des pêches du district de Yap afin de démontrer les avantages de ce modèle par rapport aux vedettes ultra-rapides à moteur hors-bord.

17. Toujours à Palau, la formation au traitement des bêtes-de-mer a suscité un intérêt à l'égard de cette industrie familiale. Le succès d'une petite opération de transformation a conduit à l'établissement sur Helen's reef, d'un camp pour le traitement de la bête-de-mer et à l'installation d'une unité de production moderne de 1.500 livres par jour à Koror.

18. La pêche des trocas, des bénitiers et des autres mollusques sédentaires exige une gestion prudente et une réglementation tenant compte de la croissance lente et de la vulnérabilité des espèces aux techniques de capture. L'exploitation près des centres peuplés et la pêche illégalement pratiquée par des navires étrangers ont fortement endommagé certains bancs. L'étude des bancs à Palau a donné des informations très utiles sur la gestion de ces ressources. La pêche du trocas est étroitement contrôlée et des réserves intégrales, protégées en permanence, ont été créées.

19. L'exploitation des ressources marines des îles périphériques pose encore plus de problèmes que le développement de la petite pêche dans les chefs-lieux. L'équipement devra rester simple vu le manque de techniciens qualifiés et les difficultés d'approvisionnement. L'infrastructure nécessaire pour les activités de soutien est inexistante, et son coût pourrait se révéler prohibitif. L'exploitation de ces ressources demandera une approche imaginative.

## MARICULTURE

20. Le Centre de démonstration maricole de Micronésie poursuit ses recherches sur l'adaptation des techniques de mariculture aux conditions du Territoire sous tutelle. Afin d'utiliser au mieux les ressources, les activités ont été centrées sur l'élevage des chevrettes et des picots.

21. Grâce à une technique mise au point au Centre, il est désormais possible d'élever des larves de chevrettes, Macrobrachium rosenbergii, en sautant le stade de "l'eau verte" (eau fortement chargée en phytoplancton). De même, on est maintenant en mesure de produire suffisamment de juvéniles pour utiliser à un régime normal les bassins de croissance d'Oikull à Palau. Ces quatorze bassins de 1.000 m<sup>2</sup> chacun, permettront de comparer les avantages respectifs des M. rosenbergii d'Hawaï et de Palau, ainsi que ceux des aliments produits localement à partir de tourteau de coprah et de déchets de poisson d'une part et des aliments commerciaux importés d'autre part.

22. Le Centre produit à présent des juvéniles de deux espèces de picot, Siganus canaliculatus et S. lineatus, pour les opérations et essais actuels de pisciculture visant à déterminer la meilleure technique de croissance. La comparaison se fait en bassins artificiels, cages ou enceintes aménagées dans les criques naturelles.

23. Une brève étude a été consacrée aux possibilités d'établissement d'une éclosérie d'huîtres au Centre. Les résultats ont montré qu'en l'état actuel des techniques, il n'était pas possible d'envisager un début d'ostréiculture ou de malacoculture.

---

